

PRÉFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

AVIS AU PUBLIC

De prolongation d'une enquête publique

Par arrêté préfectoral n° 2011-1469 du 4 Août 2011, l'enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploitation pour l'extension du site de production de produits cosmétiques de la Société L'Occitane en Provence sur le territoire de la commune de Manosque – Z.I. Saint Maurice initialement prévue du **1er Août 2011 au 31 Août 2011 inclus** est prolongée de 15 jours, **soit jusqu'au jeudi 15 septembre 2011 inclus.**

Les dossiers et registres d'enquêtes seront tenus à la disposition du public jusqu'au **jeudi 15 septembre 2011 inclus** dans les lieux suivants :

- ◆ **Manosque** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h,
- ◆ **Gréoux les Bains** : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h,
- ◆ **Sainte Tulle** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h,
- ◆ **Valensole** : du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h,
le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30,

Monsieur Christophe BONNET, guide naturaliste, Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à **la mairie de Manosque**:

- ◆ **le lundi 5 septembre 2011 de 9 h à 12h,**
- ◆ **le jeudi 15 septembre 2011 de 14 h à 17 h**

pour recevoir toutes les observations sur ce dossier.

Les personnes, qui le souhaitent, peuvent aussi adresser, par courrier, leurs observations au Commissaire Enquêteur, en Mairie de Manosque.